

## **Compte rendu comité de suivi exploitation de la centrale d'enrobage de Lamanon du 23/10/2024**

Ce matin à l'initiative du maire de Lamanon c'est tenu le premier comité de suivi de la centrale d'enrobage.

*Voici factuellement le compte-rendu dans un premier temps:*

Cette réunion s'est tenue (nous en avons été averti au dernier moment) dans les locaux provisoires de l'entreprise Trabet sur Lamanon à l'entrée du chantier.

Etaient présent une quinzaine de personnes, Julien Hanns directeur Grands travaux de Trabet, Simon Sanchez directeur travaux, Jean Michel directeur matériel et industrie, différents cadres de Trabet (responsable environnement etc...), la chargée de communication de Vinci, la mairie : Maire, directrice générale, Thierry Inserguet adjoint au maire délégué à l'enfance/ jeunesse et au personnel communal, un représentant du préfet, un représentant de la DREAL et son assistante(?), un...Capitaine de Gendarmerie représentant le commandant de la compagnie de salon, Thierry Platon, Stéphane Coppey et moi-même FNE13, Sébastien Mathiot et une autre personne pour Atmosud, Bernard Lavédrine ligue des Alpilles.

L'accueil était correct, café etc, mais chacun est resté dans la sobriété et je n'ai pas noté d'un côté, de l'autre de connivences particulières, ni d'efforts exagérés de convivialité.

Le maire a rapidement indiqué que la population était vraiment réactive et remontée et surtout inquiète. Lui même a indiqué qu'il ne pouvait que constater la nuisance olfactive. L'entreprise Trabet a exprimé qu'elle était très consciente de la gêne, les appels vers le siège dans l'Est, vers le numéro dédié et les contacts établis par M. Simon Sanchez ont constitué effectivement des marqueurs du mécontentement.

Les journées où il y a eu le plus de pics impactants sont dû aux journées où le régime de vent était au nord-est, il y a un impact plus fort lorsque la production démarre et en fonction des températures de chauffe, à ce sujet. Trabet explique adapter au mieux sa production pour éviter ces odeurs, notamment en chauffant moins fort (130° au lieu de 170° donc en recyclant un peu moins) et en ajoutant des additifs. Il reconnaît un certain "tâtonnement" en la matière.

Les mesures faites par les capteurs d'atmosud (que chacun peut suivre en permanence) n'indiquent pas de dépassement de seuil et sont plutôt dans une gamme très acceptable (dixit M. Mathiot) Un bémol néanmoins, pour les polluants par exemple HAP qui nécessitent une analyse différée, les résultats seront accessibles en 2025. Tous les polluants potentiels...ne sont pas mesurés ça c'est un hic...

L'ARS devrait suivre ces éléments, ils vont être tenu d'assister à la prochaine réunion (par le préfet...)

M. Mathiot s'est engagé à alerter les parties prenantes en cas de valeur anormale, même si très en-deçà des seuils. Les signalements, nombreux les 15 et 21 octobre, correspondent à des odeurs (molécules même en faible quantité). Par ailleurs des mesures particulières devraient être faites à partir de prélèvement dans des canisters lorsqu'il y a gêne, je me suis porté volontaire... et il faudrait un(e) autre personne.

FNE13 a rappelé ses constats de non-conformités réglementaires en particulier l'érection/installation en ordre de marche de la centrale alors que l'autorisation préfectorale n'était pas publiée ainsi que la non prise en compte des communes avoisinantes de Senas et Alleins, la DREAL s'est dite en désaccord avec notre analyse et pour la distance se retranche derrière le critère de « à partir de quel point on prends la distance depuis la centrale » !!!...)

L'absence de l'ARS a été remarquée par tous les présents... Le secrétariat général du S/Préfet a indiqué qu'il leur sera demandé d'être représentés à la prochaine réunion (a priori planifiée le 6 novembre prochain, date à confirmer).

La mairie de Lamanon a notamment demandé que l'ARS précise la conduite à tenir au niveau des écoles (laisser ou non les enfants en extérieur en cas d'odeurs fortes ?)

Les parties ont convenu d'une instruction plus conforme et anticipée à l'avenir. En excluant Lamanon des sites potentiels (notamment parce que le PLU qui va être adopté par le Conseil de la Métropole du 5 décembre prochain classera le site en zone naturelle) . Le site de Lamanon devra donc être réhabilité en conformité avec le PLU applicable au 5 décembre.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 6 novembre à 9h, avec sans doute un mix présentiel/distanciel. Sur proposition du maire une fréquence de 1 réunion tout les 15 jours a été convenue.

*Dans un deuxième temps quelques points de ma participation.*

Pour ma part j'ai bien précisé que j'étais présent comme représentant de FNE13 sans aucun mandat de mes concitoyens.

J'ai pu insister sur les faits suivants:

Que cette situation était bien la chronique d'une catastrophe annoncée.

Que la Dreal qui se targuait d'avoir lu toutes les remarques, avis etc... y compris de la population et in fine n'en avait en fait pas du tout tenu compte.

**Que l'arrêté indiquant que le site serait classé industriel devait impérativement avoir sa phrase changée pour préciser qu'en fonction du nouveau PLU ce site aura vocation à redevenir un espace naturel réhabilité et préservé.**

Sur ce point FNE 13 comme la mairie ont été catégoriques et très insistant pour dire qu'il n'y aura plus jamais de centrale à Lamanon après cette dernière expérience.

Que la préfecture n'avait aucunement anticipé cette problématique de rénovation de l'autoroute et que tout c'était fait dans l'urgence **sans enquête publique**

Que la préfecture n'avait pas joué son rôle de protection envers les citoyens, et que sa décision avait créé une défiance complète vis à vis du public, que la compétence de la dreal et la décision du préfet posait réellement une question : Comment en arrive-t-on à autoriser une centrale sur un site aussi inapproprié ?

Que la population avait très mal vécu l'installation en ordre d'exploitation de cette centrale (une simple dépose du matériel était prévue...) Que sur ce point la préfecture avait été beaucoup trop facilitatrice et que la réglementation non respectée.

J'ai proposé la technique de l'encapsulage de la centrale mais visiblement l'entreprise ne connaît pas (...) je pense surtout que c'est un budget+++

J'ai demandé à ce que compte tenu des prévisions météorologiques tout a fait accessible la production puisse être stoppé, réponse : c'est pas possible...mais FNE 13 va revenir sur ce sujet, (évidement cela rallongera la durée point à point du chantier).

J'ai pu critiquer la mise en place d'un numéro dédié en effet j'ai laissé hier un message, on ne m'a pas rappelé, j'ai mentionné que c'était un élément de communication évidemment...j'ai mis en difficulté la chargé de communication Vinci.

La mairie a changé son fusil d'épaule, le point crucial c'est le futur PLU, le maire est catégorique dessus en disant qu'il n'y aura pas de site industriel. Cela sera facilement vérifiable.

Le représentant du préfet en a dit évidemment le moins possible et malgré mon insistance n'a pas répondu grand chose...

**En conclusion :**

**Toutes les réactions, actions, communications sur cette centrale pèsent sur l'avenir, il faut maintenir une pression jusqu'à la fin de ce chantier et surtout préparer le futur pour que ce site soit définitivement oublié et ça c'est le plus critique car l'industriel (Vinci) a tout intérêt à le conserver et la préfecture aussi ; c'est la réaction de la population qui aura le plus d'impact sur les futurs décisions.**

**Il faut donc conserver à tout prix la mobilisation.**

**Notre mobilisation, bien que la centrale soit en fonctionnement a eu un effet considérable, et à titre personnel j'en remercie tous les initiateurs/ initiatrices et tous les autres.**

**Bien amicalement.**

**Philippe Bourne**